



ACÉTYLÈNE MOTO-CLUB

2 rue de Lapparent – 18000 BOURGES

Tél. 02 48 26 52 08 ou 02 48 71 86 16

E.mail : acetylene.motoclub@orange.fr

Web : <http://lforceau.pagesperso-orange.fr/amc>

Adhérent F.F.V.E n° 355 – Association loi 1901

36^E PARIS-BOURGES EN MOTOCYCLETTES ANCIENNES *samedi 30 et dimanche 31 mars 2013*



Cher amis,

Vous avez bien bossé sur vos restaurations pour certains, vous avez affiné quelques petits réglages pour d'autres, allez hop, si ce n'est pas encore fait, il est temps de sortir de l'hivernage. L'Acétylène Moto-Club vous en offre une bonne occasion les 30 et 31 mars 2013.

Notre balade du samedi traversera la Sologne et nous permettra de nous retrouver ensemble pour un repas convivial dans le Loiret à BEAUGENCY (au sud-ouest d'Orléans).

Traditionnellement, le retour groupé rue d'Auron à Bourges terminera cette journée. Les moteurs pourront se reposer et les corps se retrouveront autour d'une table pour la soirée.

La journée du dimanche ne sera pas en reste avec une balade un peu plus courte dans la champagne berrichonne vers Dun-sur-Auron. Nous nous arrêterons pour la pause casse-croûte. Un déjeuner à BUSSY près de Dun-sur-Auron terminera ce week-end qui, nous l'espérons, vous aura laissé d'agréables souvenirs.

Rappelons que cette balade annuelle se déroule sur route ouverte et exige le strict respect du code de la route (code, permis, assurance, casque, etc...).

Le véhicule de tête fixe une allure moyenne de 50 km/h afin que les machines les plus anciennes puissent suivre.

Donc, il n'est pas interdit de flâner, si c'est trop lent, et si le véhicule de tête vous semble trop rapide, inutile d'essayer de suivre et de risquer la casse ; des regroupements sont prévus et nous sommes tous solidaires pour nous entraider.

Le programme vous plaît ? Alors n'hésitez pas : préparez vos machines, et venez nous rejoindre pour le 36^e Paris-Bourges en motocyclettes anciennes.

La météo ? La température ? La pluie ? On ne peut rien promettre mais, de toute façon, vous vous en fichez. En revanche, les motos, ç'est sûr : c'est votre truc et il y en aura.

↳ Historique

À l'époque, l'AAMA est la principale association de motocyclettes anciennes en France. Les différentes sections régionales ne sont reliées que par le biais du bulletin de l'amicale et leurs membres se retrouvent lors des sorties organisées en été par chacune des sections.

Ils ont émis l'idée de pouvoir se retrouver chaque printemps après les dernières activités de l'été précédent.

Partant de ce constat, le principe d'une balade permettant de réunir les motards de la région parisienne et ceux de la province prend forme. Ceux de la région parisienne partiront de Paris pendant que les berrichons partiront de Bourges. Ainsi, tous se retrouvent à mi-chemin sur une motocyclette ancienne.

Voilà la p'tite histoire que notre ami Benoit nous a narrée.

↳ Nos partenaires



↪ Programme de la balade du 36^e Paris-Bourges

☞ Samedi 30 mars 2013

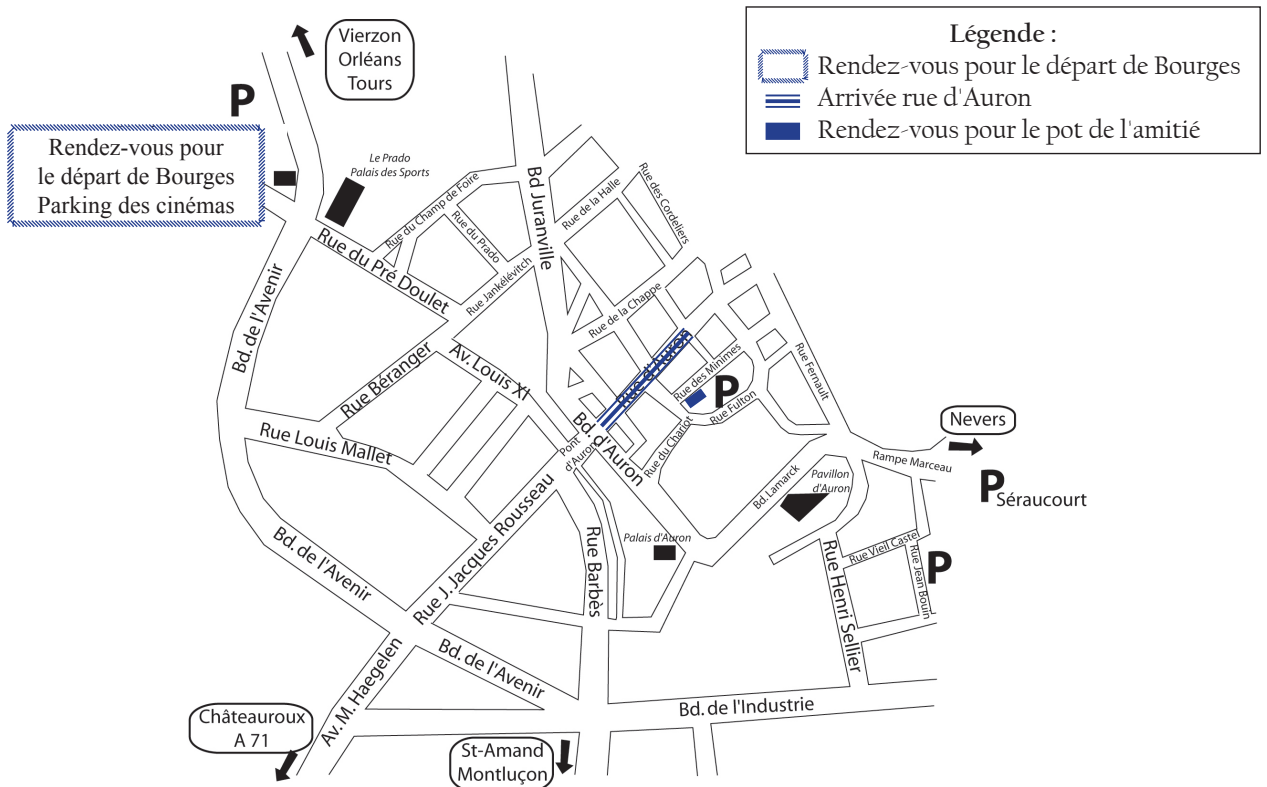
- ✓ **Départ de BOURGES : rendez-vous à 7 h 45** - Parking des cinémas au Pré Doulet (Bd de l'Avenir). Tous les pleins faits. Le départ est fixé impérativement à 8 h.
- ✓ Point de rencontre en cours de trajet vers 10 h pour un arrêt-café à **PIERREFITTE-sur-SAULDRE** (Loir-et-Cher)
- ✓ Point de ralliement des groupes à 11 h 30 à **BEAUGENCY** - 5 rue de la Maille d'Or. **Attention, c'est jour de marché. Parking pour les motos dans la cour de l'établissement ou sur le trottoir devant. Merci de les aligner correctement.**
- ✓ Déjeuner pris à 11 h 45 au restaurant "l'Ecu de Bretagne".
- ✓ Départ du restaurant direction BOURGES : impératif à 13 h 30
- ✓ Regroupements avant BOURGES, puis le dernier place du 14 juillet à Asnières (Bourges) à 16 h 30 où la police municipale nous attend pour nous escorter jusqu'à la rue d'Auron
- ✓ Arrivée à BOURGES :
 - 17 h rue d'Auron - Réception par l'Union des Commerçants d'Auron. Exposition des motos jusqu'à 19 h.
 - 17 h 45 : Remise des souvenirs aux officiels et à nos sponsors (dans la salle de l'Union des Commerçants d'Auron, rue des Minimés) puis verre de l'amitié offert par les Vêtements Maillet.
- ✓ Hébergement des motos pour la nuit à 19 h (réservé à ceux qui seront à l'hôtel). Les motos seront hébergées chez des particuliers à la Chapelle-Saint-Ursin. Un mini-bus accompagnera les participants pour les emmener à l'hôtel.
- ✓ Affectation des chambres à 19 h 30 à l'"**IBIS BUDGET**" - ZAC César - 18570 LE SUBDRAY (*même hôtel que les années précédentes, mais changement de nom (ex Etap Hôtel)*).
- ✓ Dîner 20 h 30 au restaurant " Made in Café" - 3 place du Général Leclerc à BOURGES (en face de la gare).

☞ Dimanche 31 mars 2013

- ✓ **Rendez-vous à 8 h 15 au parking des cinémas au Pré Doulet (Bd de l'Avenir).** Les personnes ayant réservé leur chambre à l'hôtel devront quitter l'hôtel à 7 h 45 et seront conduites en mini-bus pour récupérer leurs motos hébergées pour la nuit.
- ✓ Direction l'est du Cher (près de Dun-sur-Auron).
- ✓ Déjeuner vers 12 h 30/13 h au restaurant "le St-Hubert" - 2 route de Dun - 18130 BUSSY
- ✓ Après déjeuner, le week-end sera terminé, chacun sera libre de rentrer chez lui.
- ✓ Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Zoom sur la région et les différents points d'arrivée

Bourges :

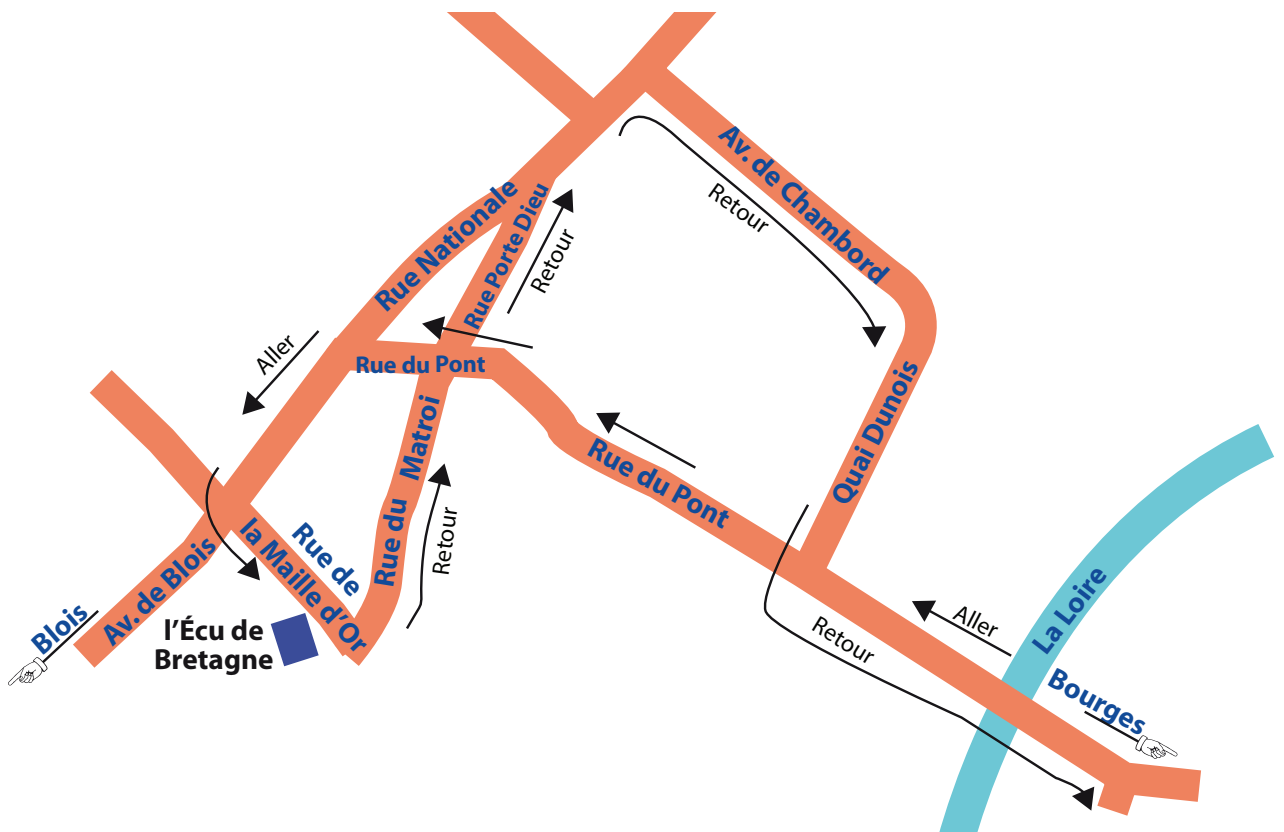


Point de ralliement :

Restaurant « Hostellerie de l'Écu de Bretagne »

5 rue de la Maille d'Or - 45190 Beaugency

Attention, jour de marché - rues à sens unique



↪ Règlement de la balade du 36^e Paris-Bourges

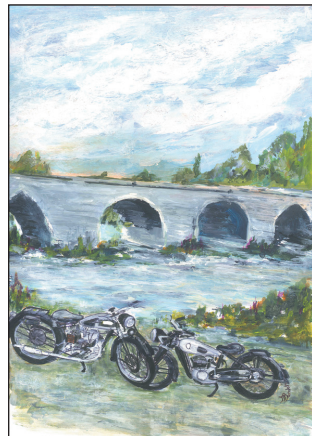
- I - La balade du Paris-Bourges en motocyclettes anciennes est organisée par l'Acétylène Moto-Club.
- II - Cette balade est avant tout une occasion de se retrouver entre amoureux de la moto et de découvrir une belle contrée de notre pays. **Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse, mais d'une promenade touristique** suivant un itinéraire conseillé avec concentration à Bourges.
- III - Cette randonnée vous convie à une concentration-exposition et vous donne le choix entre différents départs suivant l'éloignement de votre domicile par rapport à l'itinéraire.
- IV - **Est admis tout cycle car, toute motocyclette avec ou sans side-car de plus de 30 ans, en règle avec la législation en vigueur.**
- V - Tout participant devra se conformer aux prescriptions du Code de la Route et aux arrêtés municipaux des localités traversées sous peine d'exclusion. Le port du casque est, bien entendu, obligatoire.
- VI - Tout participant est responsable des incidents et accidents qu'il pourrait commettre ou provoquer. Il ne saurait en aucun cas en tenir responsables les organisateurs.
- VII - Les participants de Bourges et des environs se retrouveront **au restaurant « Hostellerie de l'Écu de Bretagne » 5 rue de la Maille d'Or - 45190 Beaugency** (dans le Loiret, au sud-ouest d'Orléans) pour le départ de 13 h 30.
- VIII - Les pleins d'huile et d'essence sont à la charge des concurrents.
- IX - **Le droit d'inscription ne sera en aucun cas remboursé pour non-participation, sauf cas exceptionnel (la décision sera prise par le bureau de l'AMC).**
- X - S'agissant d'une randonnée sans épreuve particulière, les concurrents doivent être obligatoirement assurés pour la circulation de leur véhicule.
- XI - Des véhicules ouvriers (des motos récentes) seront présents et porteront un gilet fluorescent jaune. L'itinéraire est calculé d'après une vitesse moyenne de 50 km/h.
- XII - Un véhicule d'assistance sera là pour subvenir aux difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les participants. Il prendra fonction au départ de Bourges, jusqu'à son retour sur Bourges, aussi bien le samedi que le dimanche. Mais aucune assistance ne sera fournie pour les retardataires. Si une réparation s'avérait trop longue à effectuer sur place, la moto sera chargée dans le véhicule à l'initiative du responsable dépannage.

↪ Quelques infos pour l'inscription

- ✓ L'engagement de la balade (13 ou 17 €) est valable le samedi ou le dimanche sans restaurant. Quand il y a restaurant, le prix de l'engagement est compris dans le tarif. Donc ne pas prendre deux fois l'engagement, si vous vous inscrivez que pour les balades du samedi et du dimanche.
- ✓ Merci de faire le plein d'essence avant chaque départ, l'attente à la station sera moins longue... Attention : **stations d'essence très rares sur le parcours.**
- ✓ Les repas aux restaurants sont réservés en fonction des inscriptions. Les personnes non-inscrites en temps voulu, ne seront pas comptées et devront se prendre en charge par leurs propres moyens.
- ✓ Les itinéraires ainsi que les tickets-repas seront remis dans une enveloppe au départ de Bourges, de Pierrefitte-sur-Sauldre ou de Beaugency, avec votre souvenir de l'édition 2013.
- ✓ Si des personnes inscrites nous rejoignent en cours de parcours, il est possible de recevoir l'itinéraire, sur simple demande accompagnée d'une enveloppe timbrée ou par courriel.

↪ L'affiche 2013

Elle est en cours de réalisation, mais nous avons déjà le visuel. Nous vous en dévoilons le secret... Si vous la désirez, n'hésitez pas à la réserver.



↪ Renseignements complémentaires

- ✓ N'hésitez pas à contacter Isabelle FORCEAU - secrétaire
 - au 02 48 26 52 08 après 19 h
 - ou 06 76 59 56 45
 - ou par courriel : acetylene.motoclub@orange.fr